

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Saint-François-d'Assise tenue au 11, rue de l'Église, Frelighsburg, le lundi 15 mai 2017 à 18h30.

Sont présents:

Sylvie Pelletier, enseignante
Sylvie Valiquette, enseignante
Julie Bellefroid, parent
Jessica Roy, parent
Christopher Carrie, parent et président par intérim
Mélissa Rudd, parent
Lucie Grenon, École-o-village
Valérie Snyder, membre du personnel de soutien

Participe également:

Rachel Savoie, directrice de l'école par intérim

Sont absents :

Marie-Andrée Yelle, parent et présidente
Maryse Boisvert, enseignante

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Christopher Carrie, président par intérim, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h32.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Un membre du CE demande s'il est possible d'ajouter un point sur la bienveillance. Il est convenu qu'il soit ajouté au point 12. Madame Mélissa Rudd souhaite discuter du service de cafétéria aux varia.

18CÉ1617-046

Il est proposé par Madame Jessica Roy, appuyé par Madame Sylvie Pelletier, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté avec les ajouts.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 MARS 2017 ET SUIVIS

Quelques modifications à apporter au procès-verbal de mars dernier :

Au point 3, il ne s'agit pas d'une suggestion de Madame Jessica Roy, mais plutôt d'un rappel.

Au point 8, ajouter qu'un enfant peut dénoncer un adulte via le formulaire de dénonciation. Celui-ci ne sert pas seulement pour les élèves.

Au point 15, ajouter que ce sujet sera apporté au comité de parents.

18CÉ1617-047

Il est proposé par Madame Melissa Rudd, secondé par Madame Julie Bellefroid, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement du 20 mars 2017 soit adopté avec les modifications énumérées ci-haut.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. PAROLE DU PUBLIC

Madame Teprine Baldo, fais part de son contentement quant au projet du banc de l'amitié.

Elle demande aux enseignantes s'il serait possible de prévoir des dates en début d'année

pour l'activité de culture abénaquis afin de faciliter l'arrimage de dates.

Elle demande pourquoi les élèves ne sortent pas dehors lors des récréations lors des journées de pluie. Elle mentionne qu'il est important pour des enfants d'aller dehors et elle aimerait que l'école se penche sur la question.

Elle nomme une situation ayant eu lieu avec des élèves de 2^e année. Elle souhaite comprendre pourquoi ceux-ci n'ont plus le droit d'aller dans le sous-bois et jouer aux jeux imaginaires. La directrice explique que la situation a causé une problématique et que malgré plusieurs interventions, les consignes n'étaient pas respectées.

5. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Julie Bellefroid se demande si lorsqu'un parent décide de compléter une demande de changement d'école (après plusieurs années de fréquentation), l'école fait un suivi auprès du parent. Elle aimerait qu'une procédure soit mise en place pour soutenir les parents et assurer un suivi pour connaître les raisons de cette décision.

Madame Jessica Roy, informe les membres que la C.S. prévoit la réouverture de l'école Larocque et ceci pourrait avoir un impact sur la clientèle scolaire dans un avenir rapproché.

Les membres remercient Teprine Baldo pour l'inauguration du banc de l'amitié. La mise en scène était très dynamique.

Madame Jessica Roy informe que la politique familiale de la municipalité aimerait utiliser la bibliothèque de l'école pour ses citoyens. Une vérification devra être faite pour valider si la C.S. serait ouverte à une entente de même type que l'utilisation du gymnase.

Elle demande si l'école fait partie du programme Brundtland. Vérifier ce que cela implique et l'intérêt de l'équipe-école. École-o-village souhaite prendre en charge le côté administratif advenant le cas où la charge est trop lourde. La direction fera les vérifications nécessaires.

Madame Jessica Roy se questionne par rapport aux demandes d'autorisation envoyées pour la récolte des générations. Elle demande si ce n'est pas plutôt l'école qui aurait dû faire l'envoi. Madame Julie Bellefroid précise qu'il s'agit d'une activité parascolaire et donc privée.

La directrice informe Madame Lucie Grenon que la responsable de l'activité doit fournir une liste des élèves qui participent à l'activité.

Madame Jessica Roy croit qu'il serait bien d'avoir une procédure établie pour les personnes qui offrent du parascolaire.

Monsieur Christopher Carrie parle des cubes d'énergie, il aimerait que les enfants ne soient pas pénalisés s'ils oublient leur carnet. La façon de faire doit être revue avec l'enseignant d'éducation physique afin que les points puissent être reportés à la semaine d'après. Il mentionne également que les parents n'ont reçu aucune correspondance à ce sujet contrairement aux années passées.

6. CALENDRIER SCOLAIRE

La directrice, distribue une copie à tous les membres ceux-ci la consultent.

7. NORMES ET MODALITÉS

La directrice questionne les membres à savoir si les normes et modalités ont déjà été approuvées. Suite à une réponse négative, le document devra être approuvé au prochain CE.

8. ORGANISATION SCOLAIRE 2017-2018

La directrice informe les membres que l'année prochaine, il y aura 3 classes jumelées, soit une 3^e-4^e, 4^e-5^e et 5^e-6^e années.

Elle explique qu'elle s'informerait pour savoir si elle peut faire des suggestions du nombre d'élèves par classe. L'école ne perd aucune enseignante.

Le CE demande si quelque chose peut être fait pour contester cette décision.

Madame Jessica Roy demande aux membres s'ils souhaitent écrire à la C.S. pour signaler les

difficultés que les classes jumelées peuvent avoir sur les enfants. Les parents de l'école, plutôt que les membres du CE, manifesteront leur mécontentement.

9. MATÉRIEL DIDACTIQUE ET EFFETS SCOLAIRES 2017-2018

La directrice présente les listes de fournitures scolaires et de matériel didactique.

L'enseignante Sylvie Valiquette mentionne qu'une erreur s'est glissée dans le coût de la reprographie du groupe 541, le coût est de 30 \$ et non 25 \$.

Madame Jessica Roy aimerait que le matériel acheté pour l'année scolaire soit utilisé même lorsqu'il y a changement d'enseignant.

18CÉ16-17-048

Il est proposé par Monsieur Christopher Carrie, secondé par Madame Julie Bellefroid, et résolu :

QUE les listes scolaires soient approuvées avec la modification énoncée ci-dessus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. SORTIES SCOLAIRES

12 juin : les élèves 4^e-5^e année iront en sortie au Zoo. Cette activité sera payée avec les profits du projet entrepreneur remporté par la classe. Le transport sera assuré par des parents bénévoles. Après la sortie, les élèves iront souper au restaurant Brouemont. Un menu spécial à 5 \$ leur sera offert. Ce souper devra être payé par les parents. Le retour à l'école prévue pour 18h30-19h.

La directrice suggère un sondage qui questionne les parents par rapport au repas à déboursier. La décision sera prise suite aux résultats du sondage.

18CÉ16-17-049

Il est proposé par Madame Mélissa Rudd, secondé par Madame Julie Bellefroid, et résolu :

QUE l'activité du Zoo soit approuvée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

21 juin : sortie à la plage de Cowansville pour tous les élèves de l'école. Plage sera ouverte donc aucuns frais supplémentaires pour les parents. Le coût du transport est de 310.48 \$ pour 2 autobus. La journée sera annulée en cas de pluie.

18CÉ16-17-050

Il est proposé par Monsieur Christopher Carrie, secondé par Madame Jessica Roy, et résolu :

QUE l'activité à la plage de Cowansville soit approuvée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16 juin : La classe de 2^e année ira à vélo et en randonnée au parc de la municipalité. Des parents bénévoles accompagneront le groupe. Le casque protecteur sera obligatoire.

18CÉ16-17-051

Il est proposé par Madame Julie Bellefroid, secondé par Monsieur Christopher Carrie, et résolu :

QUE l'activité de vélo et de randonnée soit approuvée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9 juin : sortie au Zoo avec la classe de maternelle. Le transport sera assuré par des parents bénévoles. Cette activité sera payée avec les profits du projet entrepreneur remporté par la classe.

18CÉ16-17-052

Il est proposé par Madame Jessica Roy, secondé par Monsieur Christopher Carrie, et résolu :

QUE l'activité du Zoo soit approuvée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. SURVEILLANCE-MIDI

La directrice informe les membres des procédures prises par l'école afin d'améliorer la situation sur l'heure du dîner. Elle informe que grâce à la mesure 30170, l'école a pu engager Monsieur Robert Nadeau pour finir l'année. La nouvelle TES aura également un ajout d'heure afin d'être présente durant l'heure du dîner.

La directrice explique les scénarios possibles pour la surveillance-midi de l'an prochain. L'école pourrait avoir recours à un "budget petite école" d'un montant de 16 000 \$. Elle questionne les membres à savoir si l'ajout d'un troisième surveillant pourrait être envisagé.

Madame Jessica Roy est en désaccord avec l'ajout d'un surveillant-midi. Elle explique que la surveillance est faisable à deux, l'ayant elle-même vécue, et qu'il s'agit plutôt d'une problématique avec certaines personnes en place. Les membres ne souhaitent pas augmenter le coût de la surveillance-midi pour l'ajout d'une personne.

Selon les calculs de la direction, le montant pour l'année scolaire 17-18 serait de 120 \$ par enfant. Reconduite du rabais familial également.

18CÉ1617-053

Il est proposé par Monsieur Christopher Carrie, secondé par Madame Sylvie Pelletier, et résolu :

QUE le coût de la surveillance-midi soit fixé à 120 \$ par enfant pour l'année scolaire 2017-2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La secrétaire, Valérie Snyder, informe de la pénurie de surveillants-midi vécue dernièrement avec l'absence de deux employés. L'école ne possède aucune banque de nom de remplaçants pour les remplacements de dernière minute. Suite à une correspondance envoyée aux parents, une seule personne a donné suite. Les membres notent cette information et amèneront le sujet lors de la prochaine AGA.

12. FORMULAIRE D'INTIMIDATION ET BIENVEILLANCE

Madame Julie Bellefroid, souligne l'excellent travail de l'équipe-école pour leur intervention suite à une situation récente. Celle-ci a été gérée rapidement et adéquatement.

La directrice parle d'activité en lien avec la bienveillance. En outre, les certificats qui seront remis aux élèves suite au projet de changement de mentalité. Un deuxième thème de changement de mentalité est à venir.

Quant au formulaire d'intimidation, la direction a reçu 3 dénonciations et celles-ci ont été traitées immédiatement. Madame Rachel Savoie, directrice, en a également reçu un depuis son arrivée en poste et y donnera suite dans les jours à venir.

De plus, elle mentionne avoir dû intervenir 3 fois pour des cas de comportements intimidants dans les deux dernières semaines.

Les membres sont très satisfaits du suivi.

13. BIBLIOTHÈQUE

La directrice informe les membres du coût d'un nouveau rayonnage qui serait conforme aux normes des bibliothèques publiques. Un modèle provenant des bibliothécaires est montré aux membres.

Madame Sylvie Valiquette, enseignante, demande s'il serait possible de faire l'installation en deux parties, possiblement échelonnée sur deux années. À vérifier.

Les membres sont d'accord pour investir un certain montant pour la bibliothèque avec les fonds du méchoui 17-18. Le point sera à l'ordre du jour du premier CE de septembre 2017.

14. PAROLE AU REPRÉSENTANT DE PARENTS

Aucun sujet n'est discuté.

15. MOT DES ENSEIGNANTS

Madame Sylvie Valiquette, enseignante, informe que la classe de 4^e et 5^e année a gagné le prix j'ose entreprendre du concours Jeunes Entrepreneurs.

Elle informe les membres des activités à venir d'ici la fin de l'année.

La directrice souligne l'activité de thé de la fête des Mères ayant eu lieu dans la classe de maternelle. Des membres remercient également Valérie Snyder, secrétaire d'école, d'avoir remplacé une maman absente pour une élève de la classe.

16. MOT DU SERVICE DE GARDE

Madame Valérie Snyder, technicienne, informe que June Downie est arrivée en remplacement de David le lundi 8 mai 2017. Ça se passe très bien. Elle a fait quelques mises au point avec les enfants. Elle a établi une routine quotidienne bien structurée, elle a fait un rappel des règlements du service de garde avec les enfants et elle a créé des affiches en carton qui sont affichées au SDG. Les parents peuvent également trouver la planification de la semaine sur le babillard.

Les inscriptions pour l'année prochaine ont débuté le 27 mars dernier via MOSAIK et se poursuivent jusqu'au 19 mai.

17. MOT ÉCOLE-O-VILLAGE

Madame Lucie Grenon, informe qu'un nouveau jardin a été créé, le jardin actuel a été agrandi et des plates-bandes ont été créées lors de la corvée ayant eu lieu récemment. Il y a eu beaucoup de bénévoles à la corvée.

18. MOT DE LA DIRECTION

La directrice nomme les choses qui sont importantes pour elle en tant que direction. La cohérence et la stabilité. Aucun retour de Nancy prévue d'ici le 16 juin.

19. VARIA

Cafétéria : Madame Mélissa Rudd informe que le camp souhaiterait rester dans l'école et revoir la formule de cafétéria. Possiblement un bar à salade pourrait être offert par le camp et il faudrait évaluer la possibilité d'avoir des bénévoles pour servir.

Parascolaire : Activité de récolte des générations le midi pour les élèves de la 3^e année à la 6^e année. Cette activité se poursuivra également durant l'été.

18CÉ1617-054

Il est proposé par Monsieur Christopher Carrie, secondé par Madame Jessica Roy., et résolu :

QUE l'activité de récolte des générations en parascolaire soit approuvée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Monsieur Christopher Carrie et résolu :

QUE l'assemblée soit levée à 21 h.

 Président

 Direction